

Commune d'EYRANS

Compte-Rendu du Conseil Municipal du 16 avril 2014

L'an deux mille quatorze, le seize avril, à dix-neuf heures, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, le Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard BAILAN, Maire.

La convocation a été adressée le 11 avril deux mil quatorze.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Bernard BAILAN, Maire,
M. Pierre MAURIN, M. Gérard LEFAURE, M. Dominique BLANCHET,
M. Jérôme BENOIT, M. Didier CHARREYRE, Mme Sandrine DUPERRIN,
M. Jean-Jacques FRIOUX, Mme Dominique HOURDEBAIGT, M. Christophe LORTEAU,
Mme Michelle LORTEAU, M. Jacques MIARA, Mme Danielle PETIT, M. Philippe ROUSSET,
M. Daniel TORRES.

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :

M. Dominique BLANCHET

1 - Approbation du compte rendu de la séance du 30 mars 2014

Le Conseil Municipal approuve le compte rendu de la précédente séance.

2 – DEVIS SANITRA FOURRIER – HYDROCURAGE ET INSPECTION TÉLÉVISUELLE – CITÉ LA CLAIRIÈRE

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le devis de l'entreprise SANITRA FOURRIER correspondant à l'hydrocurage et l'inspection télévisuelle du réseau des eaux usées situé Cité La Clairière.

Le coût de ces travaux s'élève à un montant HT de 2070,00€.

Le Conseil Municipal, après en avoir écouté l'exposé de Monsieur le Maire et délibéré :

Accepte le devis de l'entreprise SANITRA FOURRIER correspondant à l'hydrocurage et l'inspection télévisuelle pour un montant HT de 2070,00€.

Autorise Monsieur le Maire à effectuer les formalités administratives nécessaires, à signer toutes pièces correspondantes.

Questions diverses

a) Etude préparatoire au budget 2014 :

- Examen du Compte Administratif 2013 de la commune
- Affectation des Résultats 2013 de la commune
- Budget Primitif 2014 de la commune
- Examen du Compte Administratif 2013 de l'assainissement
- Affectation des Résultats 2013 de l'assainissement
- Budget Primitif 2014 de l'assainissement

b) Prochaine séance le 23 avril 2014

LEVÉE DE SEANCE